



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# pass **COVID-19** sanitaire

## UN CERTIFICAT DE VACCINATION

À condition de disposer d'un  
schéma vaccinal complet.

OU

## UN TEST NÉGATIF

RT-PCR ou antigénique  
de moins de 48h.

## UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT

de la Covid-19 : test RT-PCR  
positif datant d'au moins 11 jours  
et de moins de 6 mois.

Téléchargez l'application [TousAntiCovid](#)



[GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE](https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## CONSEILS POUR PRÉSENTER SON PASS SANITAIRE

Préparer mon  
justificatif d'identité



et ma preuve  
sanitaire



M'assurer que la preuve sanitaire présentée **est valide** :

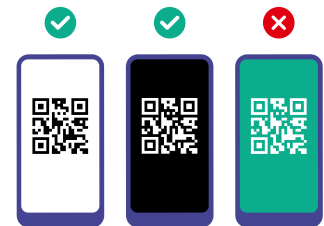
- ✓ Certificat de test négatif de moins de 48h avec QR Code.
- ✓ Certificat de test positif d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois avec QR Code.
- ✓ Certificat de vaccination complet avec QR Code.



Présenter mon certificat  
numérique sur **un écran  
intact, non fissuré.**

Vérifier que mon schéma  
vaccinal **est complet** :

- ✓ Vaccin à 1 injection (Johnson & Johnson ou personnes ayant eu la Covid-19)  
= 4 semaines après l'injection  
(2 semaines pour ceux qui ont eu la Covid-19).
- ✓ Vaccins à 2 injections (Pfizer, Moderna, AstraZeneca)  
= 2 semaines après la 2<sup>e</sup> injection.

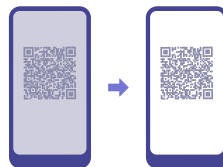


Présenter mon QR Code  
**sur fond blanc ou noir**  
(mais pas sur fond vert).



Si je présente mon  
certificat depuis  
TousAntiCovid, je peux  
**double-cliquer sur le QR  
Code pour l'agrandir,**  
ce qui facilitera la lecture.

**Augmenter la  
luminosité** de  
mon écran en  
cas de soleil.



Sur format papier, présenter  
un certificat dans **une bonne  
qualité d'impression,** sans  
pliure sur le QR Code.

Merci de participer à réduire les risques de transmission à la Covid-19



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Dans le but de réduire les risques de transmission de la Covid-19, l'accès à ce lieu nécessite la

## PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT SANITAIRE

Certificat dans  
**TousAntiCovid Carnet**



OU

Certificat  
sur papier



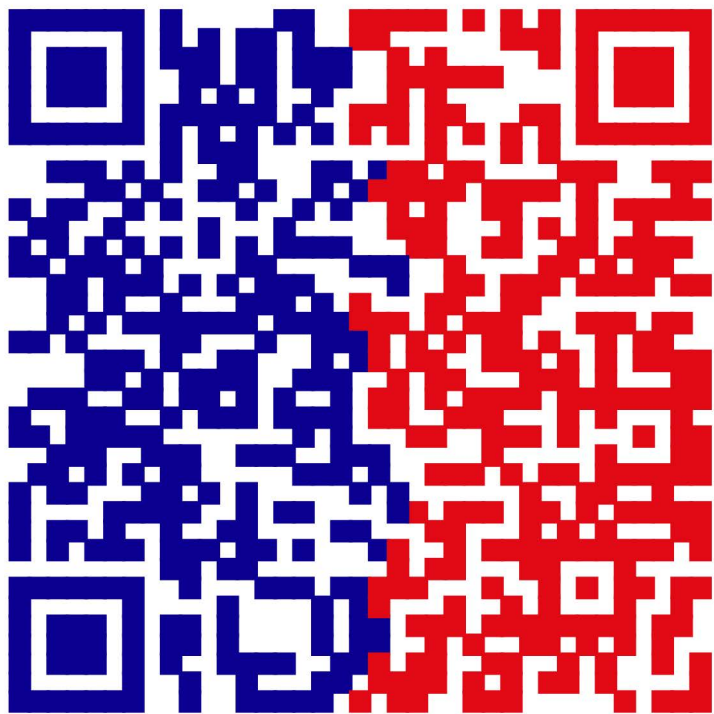
Préparez un **justificatif d'identité**, en complément du certificat sanitaire

La conformité du certificat sera vérifiée **à l'entrée** selon les règles sanitaires en vigueur.  
La vérification ne permet **ni d'avoir accès, ni de stocker** vos données médicales.

**Nous vous souhaitons un bon évènement tout en continuant d'appliquer les gestes barrières !**



Conformément à la loi du 31 mai 2021, l'accès aux établissements, lieux et événements accueillant de grands rassemblements de personnes est soumis à la présentation du pass sanitaire. Dans le cadre du contrôle de ce pass, l'exploitant ou l'organisateur peut vous demander de justifier de votre identité. Le dispositif a été développé dans le respect de l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés concernant le respect des données personnelles. Retrouvez toutes les informations concernant le traitement des données du pass sanitaire sur la fiche de mentions RGPD.



**#Tous  
AntiCovid**